DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière n°1

Réunion du 13/10/2023
Siège du DEF à 19h00

Co-présidents :
MM. Frédéric MARTIN & Louison OLIVIER

Membres participants :
Mmes Nathalie YVELAIN – Solène BANSARD - MM. Philippe DE PASQUALE - Johnny DELHOME - Sébastien LEMARIE - Pascal LEBRET - Mathieu MOULIN - Patrick BANNIER– Emmanuel AUBERT - Marc ROUTIER.

Membre absent excusé :
M. Erwan ROUTIER.

Participant à la réunion :
M. Jacques FECIL, Président de la CDA.

******

Civilités :
Condoléances à M. CERDAN.
Bon rétablissement à M. Daniel RESSES.

******

Adoption des P.V :

PV N°4 CDPA Réunion plénière du 02 Juin 2023.
Le PV est adopté à l'unanimité des membres participants.

Madame Solène BANSARD est nommée secrétaire de séance. La réunion débute à 19h15.

Informations présidents :

Louison OLIVIER & Frédéric MARTIN accueillent les membres de la CDPA en leur présentant ce graphique issu d'une étude réalisée par la FFF :

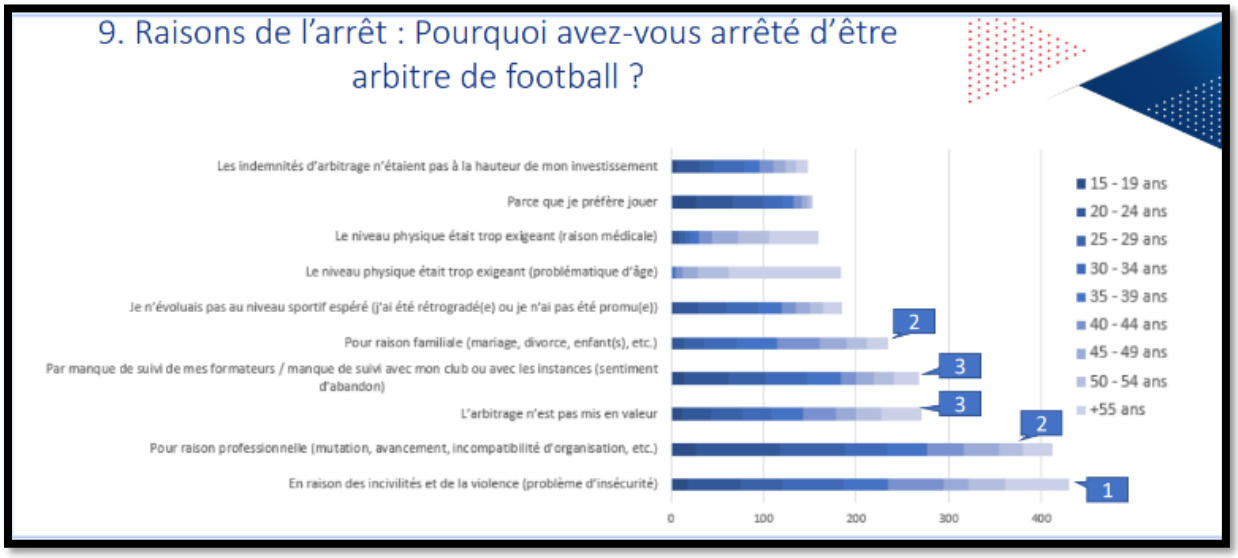

Les incivilités et les violences seraient la cause n°1, suivie des raisons professionnelles et la cause n°3 la manque de reconnaissance et de suivies des arbitres.

Un échange entre les membres s'effectue, chacun apporte son analyse de ces chiffres.

La FFF a également envoyé un courrier à chaque ligue, expliquant le protocole de facilitation de retour à l'arbitrage ainsi qu'une passerelle « anciens joueur/euses amateurs / pro ».

Dans la continuité de ces chiffres nationaux, un point plus précis est effectué sur les effectifs arbitres en Normandie, et notamment dans le District de l'Eure :

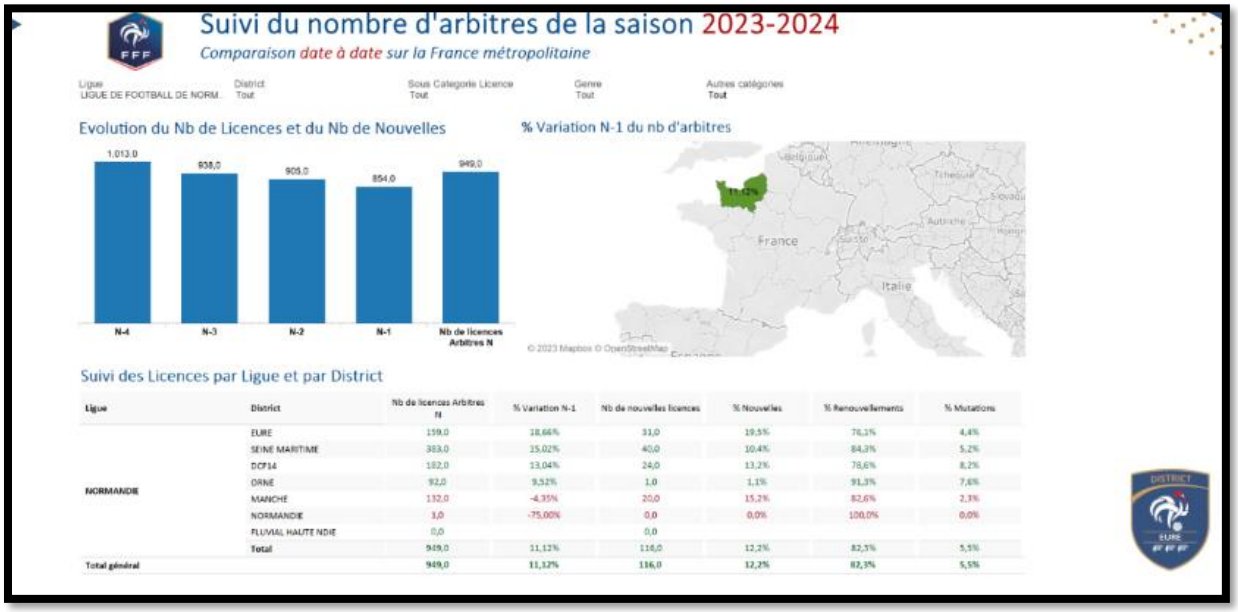

Ligue	District	Nb de licences Arbitres N	% Variation N-1	Nb de nouvelles licences	% Nouvelles	% Renouvellements	% Mutations
NORMANDIE	EURE	159,0	18,66%	31,0	19,5%	76,1%	4,4%
	SEINE MARITIME	383,0	15,02%	40,0	10,4%	84,3%	5,2%
	DCF14	182,0	13,04%	24,0	13,2%	78,6%	8,2%
	ORNE	92,0	9,52%	1,0	1,1%	91,3%	7,6%
	MANCHE	132,0	-4,35%	20,0	15,2%	82,6%	2,3%
	NORMANDIE	1,0	-75,00%	0,0	0,0%	100,0%	0,0%
	FLUVIAL HAUTE NDIE	0,0		0,0			
	Total	949,0	11,12%	116,0	12,2%	82,3%	5,5%
Total général		949,0	11,12%	116,0	12,2%	82,3%	5,5%

La Normandie compte 949 arbitres, avec une augmentation de +11.12% cette saison.
116 nouvelles licences +12.2% et un taux de renouvellement à 82%.

Le District de l'Eure se place en très bonne position de ce classement. Cela est le reflet du travail effectué depuis plusieurs saisons, mené en collaboration avec le Comité de Direction du DEF, son président, le pôle arbitrage, la CDA et les membres de la CDPA. Félicitations à tous ! Des efforts sont encore à fournir sur la fidélisation et le renouvellement de nos arbitres.

L'effectif des arbitres du district de l'Eure au 13/10/2023 :

Nb licences Arbitres Saison N	Nb licences Arbitres Saison N-1	Nouvelles licences	Pertes / Renouvellement en cours
165	194	34	63

Il est également rappelé les bons chiffres des dernières FIA : session de Juin, 21 reçus dont 3 féminines. Session de Septembre 12 reçus.

<u>Mise en avant de plusieurs actions CDPA positives, lors de ces derniers mois :</u>

Les co-présidents abordent ensuite la composition & l'organisation finale de la CDPA suite à sa récente vague de recrutement :

Ainsi que le calendrier prévisionnel des réunions de cette saison :

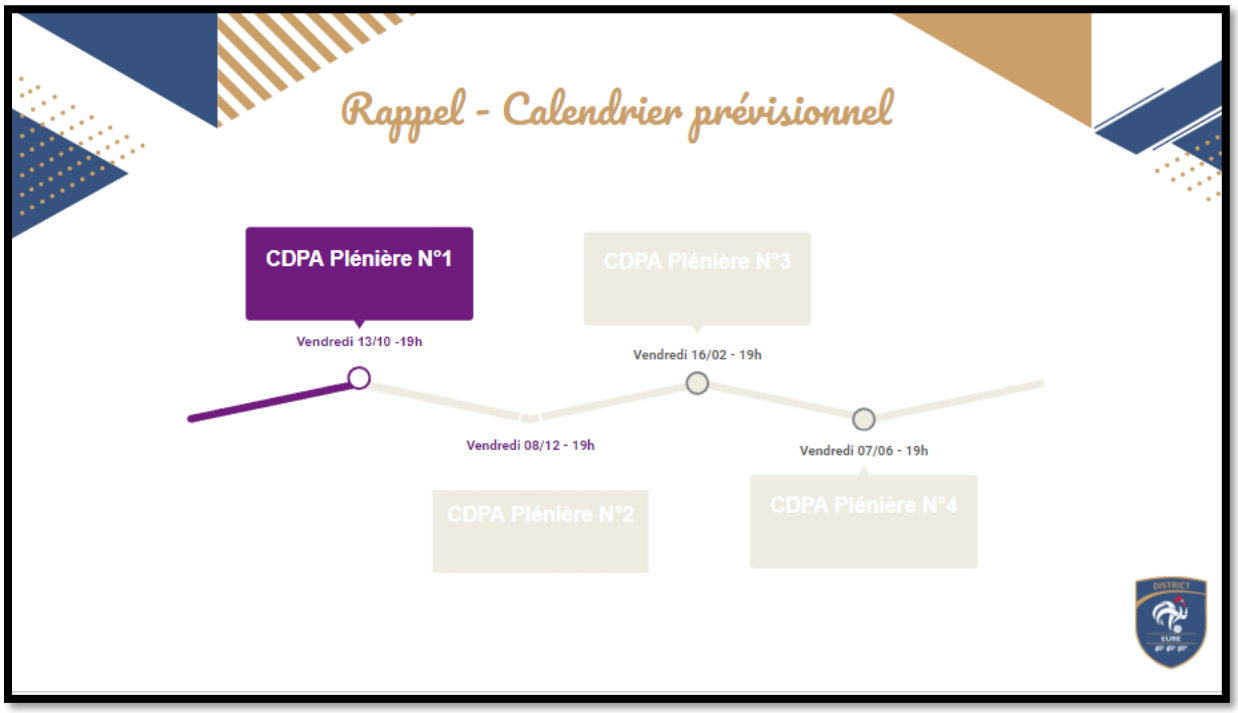

Les actions à venir de la CDPA :

Activité	Date	Lieu
SC Ecole d'Arbitrage	10 Octobre 2023	VISIO
Rencontre Jeunes Arbitres - UNSS	18 Octobre 2023	Pont Audemer
SC Arbitrage Féminin	19 Octobre 2023	Evreux OU Visio
Comité Directeur DEF	07 Novembre 2023	Evreux
SC UNSS	27 Novembre	VISIO
AG DEF	13 Décembre 2023	Beaumont Le Roger

Frédéric & Louison partagent ensuite les objectifs CDPA 2023-2024 qu'ils ont déterminé :

Domaine	Objectifs	Résultats attendus
Statut de l'arbitrage	Réduire le nombre de clubs Eurois en infraction vis à vis du statut de l'arbitrage Priorité 1 : Clubs en infraction au statut de l'arbitrage Priorité 2 : Clubs en Ligue puis DEF	**70%** des clubs en infractions en début d'année, en régularité à la fin de saison *(Soit 13 clubs régularisés)*
Recrutement / Fidélisation	Développer le recrutement de nouveaux arbitres & fidéliser l'effectif actuel	Effectif saison 2023 - 2024 = **220 arbitres** Taux de renouvellement = **90%**
Promotion de l'Arbitrage	Organiser un événement de promotion de l'arbitrage (Journée de l'arbitrage, journée découverte de l'arbitrage, conférence...)	**1** événement à organiser au minimum
Fonctionnement interne	Déléguer, rendre autonome et définir des objectifs pour chacunes des Sous-commissions de la CDPA	**2** réunions de SC au minimum sur l'année **60%** des objectifs de chaque SC à atteindre

Puis, une présentation plus précise est faite sur les objectifs fixés communément avec chaque président de Sous-Commission de la CDPA :

Objectifs Sous Commissions CDPA

Sous Commission	Objectifs	Résultats attendus
UNSS	1. Animer / renforcer le partenariat existant entre le DEF et l'UNSS 2. Piloter les candidatures de la liste des officiels UNSS	1. Organiser un événement afin de dynamiser le partenariat 2. Piloter l'intégralité des candidatures reçues (9 à date) et s'assurer de la bonne orientation (FIA, SC Accueil & fidélisation)
Arbitrage Féminin	1. Réfléchir aux nouvelles méthodes de recrutement & de fidélisation des arbitres en collaboration avec les autres Sections Féminines du DEF et les mettre en oeuvre 2. Fidéliser les Arbitres féminines du DEF	1. Organiser un événement autour de l'Arbitrage féminin" et développer le recrutement (Min : +5 recrutements) 2. Assurer un taux de renouvellement à 100% pour la population arbitre féminine
Ecole d'arbitrage	1. Communiquer sur l'intérêt des Écoles d'Arbitrage auprès des clubs ; 2. Déployer une ligne directrice et des actions communes sur les clubs ciblés (contenus, Politiques...) ; 3. Développer la recherche de nouvelles pratiques dans d'autres sports (arbitrage à 2...) et les expérimenter.	1. Organiser une activité de communication auprès des clubs 2. Etoffer le livret technique à destination des clubs + Visiter les clubs pilotes 3. Organiser un nouveau retour d'expérience avec un autre sport 4. Objectif chiffré : 5 à 6 clubs
Référents Arbitres	1. Former les référents & les Accompagner 2. Piloter le lien avec les référents auprès des clubs du district en organisant des visites clubs + événements	1. Organiser 2 nouvelles actions de formation initiale et/ou recyclage (Périmètre à déterminer) 2. Intervenir sur 5 clubs en défaut vis à vis du Statut de l'arbitrage 3. Objectif chiffré : 1 référent arbitre sur chaque club en infraction.
Accueil & Fidélisation des arbitres	1. Déployer la fonction d'Accompagnateur Arbitre & formateurs Accompagnateur Arbitre 2. Cartographier le Parcours Type d'un nouvel arbitre 3. Piloter les candidatures de la liste des volontaires FFF 4. Organiser un événement de fidélisation pour les arbitres actuels	1. Organiser 2 sessions de formation dans l'année 2. Traiter l'ensemble des candidatures des listes FFF et s'assurer de la bonne orientation (FIA, SC Accueil & fidélisation) 3. Définir le plan d'accompagnement des nouveaux arbitres

La parole est laissée ensuite à chaque Président de Sous-Commission, pour faire un état des lieux de leurs actions.
A noter notamment, l'intervention et le résumé de Frédéric MARTIN sur la démarche mise en œuvre en un temps record, pour les accompagnateurs arbitres. Nouvelle fonction inédite, créée au sein du District, afin d'aider les arbitres débutants. Une formation des futurs accompagnateurs avait eu lieu courant de l'été.

Une réunion préparatoire avait été réalisée quelques jours avant avec tous les présidents de Sous-Commission.

Accompagnements des clubs Euros en infractions, vis à vis du Statut de l'arbitrage (chiffres au 30 Septembre 2023) :

Focus - Clubs en infractions

18 clubs en infraction constatés au 30 Septembre 2023

Division	Numéro	Club	Obligations		constat au 30.09.2023		Nombre d'années infraction
			Total	Majeur	Total	Majeur	
R3	545584	F.C. GARENNES BUEIL LA COUTU.	2	2	0	0	3
D2	508655	U.S. GRAVIGNY	1	1	0	0	3
R1 FE	682613	AGS F.C.	1	0	0	0	3
R2 FE	603712	LABELLE SP. ST PIERRE DU VAUV.	1	0	0	0	3
R1	515201	F.C. VAL DE REUIL	5	3	3	3	2
R2	554350	EVREUX F.C. 27	4	2	3	2	2
D1	517511	A.S. ANDRESIENNE	2	1	0	0	2
D1	547422	E.S. VALLEE DE L'OISON	2	1	2	0	2
D3	535173	F.C. PLATEAU NORD AVIRON	1	1	1	0	2
D3	518080	U.S. ETREPAGNY	1	1	1	0	2
R1	580568	F.C. GISORS VEXIN NORMAND 27	5	3	3	3	1
R2	550888	F.C. SERQUIGNY NASSANDRES	4	2	3	2	1
R3	582628	U.S. RUGLES LYRE	2	2	1	1	1
D1	500373	C.S. BONNEVILLOIS	2	1	1	1	1
D1	528206	F.C. DE PREY	2	1	1	1	1
D1	580532	F.C. SEINE-EURE	2	1	1	1	1
D3	549775	F.C. EZY SUR EURE	1	1	0	0	1
D3	590254	PONT AUTHOU F.	1	1	0	0	1

Un plan d'action spécifique a été déterminé communément avec le pôle arbitrage et la Sous-Commission Référents Arbitres de Sébastien LEMARIE, afin d'accompagner ces clubs. Un référent CDPA va être nommé afin de leur rendre visite dans le but d'évoquer avec eux ce sujet. De plus, un questionnaire diagnostic « arbitrage » leur sera envoyé pour compléter ce plan d'action.

Une réunion club du DEF sur le sujet de l'arbitrage aura lieu le 25 novembre, dans la continuité des précédentes réunions.

Après l'épuisement de l'ordre du jour, les co-présidents de la CDPA remercient tous les membres pour le travail réalisé.
La date de la prochaine réunion de la CDPA sera le 08 décembre 2023.

La réunion se clôture à 22h30.

******

La secrétaire de séance:
BANSARD Solène

Le co-président :
OLIVIER Louison